

Groupe de travail « Europe et international »

Réunion du 18 mars 2013 IGN – Salle A 270 – Jean-Jacques Levallois

Liste des participants :

Michel Bacchus (IGN/MSAEI)
François Chirié (IGN/MSAEI)
Xavier Crépin (MAEE/DGM/CIV, Président)
Jean-Armel Hubault (consultant)
Maxime Jebali (MEDDE/DAEI)
Michel Lansman (IGN/DPSP, Secrétaire)
Yves-Henri Renhas (SHOM)
Catherine Sabah (IGN/DPSP)
Gilles Troispoux (CERTU)

Absents excusés:

Hervé Halbout (HC)
Alain Jaffré (Cobaty Intl)
Rafic Khouri (consultant)
Elise Ladurelle Tikry (AFIGéO)
François Salgé (MEDDE/DGALN)

Ordre du jour

- 1 – Approbation du CR de la réunion du 12/12/2012
- 2 – Recensement des associations européennes d'information géographique
- 3 – Evènements internationaux
- 4 – Exposé sur la politique maritime intégrée
- 5 – GGIM
- 6 – EUROGI
- 7 – Questions diverses

Prochaine réunion

Date : à déterminer entre le 10 et le 21/06/2013 après un sondage des disponibilités
Lieu : IGN

1 - Approbation du CR de la réunion du 12/12/2012

Aucune demande de correction n'étant formulée, le CR est adopté à l'unanimité. Afin de préciser la représentation de chacun au sein du groupe de travail, un rapide tour de table est proposé par Xavier Crépin.

2 - Recensement des associations européennes d'information géographique

Suite à la demande formulée lors de précédentes réunions, une note concernant le recensement des associations en lien avec l'information géographique a été fournie par François Salgé, puis complétée ensuite par des informations de J.A. Hubault, J.P. Lagrange, et Y.H. Renhas. Cela est résumé dans un fichier, non exhaustif, des organisations non lucratives européennes ayant un lien avec l'information géographique.

Xavier Crépin souhaite faire avancer les choses et que les fiches soient complétées par les membres du groupe eux-mêmes, selon leur centre d'intérêt. Il leur suffit de renseigner la fiche (voir le fichier joint : RéseauAssociatifEuropeV3.odt) selon le cadre préétabli et les transmettre ensuite au secrétaire, Michel Lansman qui les centralisera. La charge de chacun des membres ou de leur organisation est indiquée dans la dernière colonne du tableau « Responsabilité ».

Dans un premier temps les informations seront renseignées en français. Ensuite, elles pourraient être envoyées aux organismes pour validation.

3 – Evènements internationaux

Xavier Crépin signale les prochains évènements suivants :

- Les 7èmes rencontres des dynamiques régionales en information géographique se tiendront les 4 et 5 avril 2013 à Bordeaux, sous l'égide de la Plateforme d'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine (PIGMA) et de l'AFIGEO.
- Le salon GéoTunis se déroulera du 8 au 12 avril 2013. Cette 7^{ème} session est dédiée à l'information géographique et aux multiples possibilités du géospatial et de la télédétection. Voir le lien : www.Geotunis.org
- Le Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris-Le Bourget, plus connu sous le nom de Salon du Bourget, Paris Air Show, ou sous le sigle SIAE se déroulera du 17 au 23 juin prochain.
- La conférence d'Enschede (Pays-Bas) intitulée « URBAN FUTURES. Multiple visions, paths and constructions ? » qui se déroulera du 12 au 14 septembre 2013, en partenariat avec N-AERUS (Network-Association of European Researchers on Urbanisation in the South), GISDECO (GIS for Developing Countries), ITC (Faculty of Geo-Information Science and Earth Observation) et l'Université de Twente. Voir le fichier ci-joint : conf_enschede_2013_09_12-14.pdf

Yves-Henri Renhas nous rappelle la prochaine journée maritime européenne qui se déroulera à Malte, les 22 et 23 mai prochains.

Gilles Troispoux (CERTU) nous signale que le « Department of Land Surveying and Geo-Informatics », the « Faculty of Construction and Environment » et « The Hong Kong Polytechnic University », organisent

le 8^{ème} symposium international "International Symposium on Spatial Data Quality" (ISSDQ) du 30 mai au 1^{er} juin 2013. Cette manifestation qui a lieu tous les 2 ans se tiendra pour la première fois en Asie et traitera de la qualité des données géographiques.

Jean-Armel Hubault nous informe que la 3^{ème} session du comité d'experts des Nations unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (GGIM) se tiendra du 24 au 26 juillet à Cambridge. Il signale également la visite du nouveau président chinois, Xi Jinping en Afrique du Sud et au Congo, les 25 et 26 mars, à la veille du sommet des pays émergents. La Chine est devenue depuis 2009 le premier partenaire commercial de l'Afrique et son potentiel en matière d'ingénierie cartographique est énorme. Xavier Crépin demande à Maxime Jebali de bien vouloir faire un point sur l'information géographique en Chine pour la prochaine réunion.

Elise Ladurelle, absente, fera le point des activités de l'AFIGEO à l'occasion de la prochaine réunion du groupe de travail.

4 – Exposé sur la politique maritime intégrée

Yves-Henri Renhas du SHOM nous présente la politique marine de l'Union Européenne. Voir le fichier ci-joint de sa présentation détaillée : [presentationSHOM.pdf](#)

En voici un résumé:

En 2007, la Commission Européenne a proposé aux Etats Membres la mise en place d'une politique maritime intégrée. Il s'agit de mettre en cohérence les politiques maritimes des différents Etats Membres et de considérer dans chaque Etat et dans l'ensemble de l'Union l'ensemble des politiques maritimes.

En France la politique maritime a fait l'objet en décembre 2009 d'un livre bleu "stratégie nationale pour la mer et les océans".

La politique maritime de l'UE comporte plusieurs volets : connaissance marine, protection de l'environnement, surveillance maritime, planification spatiale maritime. Les Services Hydrographiques des Etats Membres de l'UE, en France, le SHOM ont vocation à apporter le soutien en information géographique nécessaire à l'ensemble de ces politiques.

Ces SH, coordonnés au niveau mondial dans l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI), ont pris l'initiative d'une coordination européenne sous l'égide d'un Memorandum of Understanding entre l'OHI et la Commission Européenne.

5- GGIM

Jean-Armel Hubault, attend que les mandats confiés au Directeur Général de l'IGN, Pascal Berteaud et à lui-même soient validés par le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) pour consolider la position française à la prochaine réunion du comité d'experts GGIM qui se tiendra du 24 au 26 juillet à Cambridge. Xavier Crépin souhaite organiser une réunion avec eux deux à ce sujet.

6 – EUROGI

En l'absence de François Salgé, ce point est remis à la prochaine séance du groupe de travail.

7 – Questions diverses

Gilles TROISPOUX du Groupe Géomatique National et Systèmes d'Information du CERTU (Centre d'Etude sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme) nous fait la présentation de l'atelier sur la qualité des données géographiques organisé par le CERTU, les 13 et 14 novembre 2012. (Voir le fichier ci-joint : Atelier_Qualité_CERTU_CR.pdf)

Les principales conclusions de cet atelier soulignent l'importance du sujet, une méthodologie et un outillage inadaptés, des pratiques quasi inexistantes et un réel besoin d'accompagnement, d'information et de formation en matière de qualité des données. En voici un résumé :

La connaissance de la qualité reste un garant des échanges et de la réutilisation des données :

Les pratiques émergentes de diffusion, de partage et d'échange de données appelées à croître avec la directive Inspire imposent la connaissance de la qualité des données. En dehors de toute qualification, aucune donnée ne peut présenter un quelconque intérêt.

La méthodologie proposée par la normalisation ISO est inadaptée, voire incomplète, pour qualifier les données :

Se limiter à l'outillage des normes ISO est considéré comme trop limitatif et inadapté au contexte utilisateur. Sa complexité de mise en oeuvre génère un coût important et des compétences spécifiques. Ces normes devraient évoluer vers des outils plus accessibles et intégrer d'autres concepts comme la notion d'incertitude, d'intervalle de confiance..., et surtout être accessibles à tous les niveaux.

La notion de risque (de mauvaise utilisation) est préférable à la notion de qualité :

En parlant de « risque » de mauvaise utilisation, on attire plus l'attention sur une inadéquation à un usage et sur ses conséquences possibles. On se rapproche ainsi de la qualité externe qui reste certainement plus accessible mais demeure toujours difficile à traduire et à décrire.

L'intégration de méthodes statistiques semble indispensable à une meilleure connaissance de la qualité des données :

Les mathématiques et à plus forte raison les statistiques, intègrent des notions et des méthodes particulièrement riches pour qualifier les données, telles que les notions d'incertitude et sa propagation, de contrainte d'intégrité, d'intervalle de confiance, de risque. Ces notions traduisent assez clairement la valeur d'une donnée et pourraient devenir des critères affectés aux données ou aux lots de données. Il faut cependant que ces méthodes soient adaptées pour un usage et une mise en oeuvre simples.

Les métadonnées et les rapports qualité répondent mal à la qualification de la donnée :

En règle générale, les métadonnées ne remplissent pas pleinement leur rôle. De nombreuses métadonnées demeurent plus complexes à produire et nécessitent de véritables compétences en science de l'information. L'équilibre entre ce qui devrait apparaître ou non dans les métadonnées devrait faire l'objet d'une étude approfondie.

La granularité de la qualité reste encore à définir. Faut-il qualifier un lot de données (avec quelle granularité ?) ou une donnée ? :

La question de la granularité est clairement posée pour les informations dont il convient de décrire la qualité. Les pratiques actuelles autour des métadonnées et plus généralement des normes sont plus adaptées à la qualification de lots de données. L'affectation de la qualité à la donnée elle-même peut être une solution à envisager avec des solutions possibles d'agrégation selon une granularité variable et adaptée.

Le besoin d'information, de sensibilisation, d'accompagnement et de formation est omniprésent :

La notion de qualité des données géographiques est pratiquement restreinte aux seuls domaines de la recherche et aux producteurs professionnels des données de référence. La communauté des utilisateurs est beaucoup plus hétérogène. Au sein de dynamiques régionales, ils deviennent également des producteurs de données thématiques avant de les partager.

La sensibilisation aux aspects qualité, à la qualification des données et aux pratiques quasi professionnelles de production et de contrôle des données produites, devient une nécessité urgente. Ce réel besoin d'information et de sensibilisation doit également s'accompagner de solides formations.

Une représentation physique ou cartographique de la qualité sous une forme intuitive doit offrir une meilleure connaissance de la donnée :

L'intérêt des données géographiques réside en partie dans leur visualisation graphique. On peut imaginer que tout ou partie de la qualité, voire de l'incertitude, si celle-ci est modélisée, pourrait faire également l'objet d'une représentation cartographique à l'écran, parallèlement aux données elles-mêmes. Un tel affichage a le mérite d'être visuel, simple et accessible pour lequel une analyse s'avère cependant nécessaire.

La directive Inspire devrait être une locomotive pour la qualité :

Parmi les 34 thèmes propres à la directive européenne Inspire, 24 possèdent des recommandations sur la qualité des données définies par certains critères et mesures spécifiques de la norme ISO 19157. Une grande partie de la communauté des utilisateurs n'a ni les compétences, ni les moyens nécessaires pour décrire ces critères. De plus, ces recommandations vont devenir des obligations. L'occasion pourrait être saisie pour mettre en place un accompagnement pour assister les utilisateurs.

Il est nécessaire de tenir compte de l'approche économique qui semble être un frein important à la mise en place de contrôles qualité :

La qualité a un coût non négligeable. Il faut discerner la qualité de la « surqualité », même si cet aspect relève plus de l'amélioration de la qualité des données que de sa qualification.

Le contexte actuel de la diffusion des référentiels géographiques au coût marginal, du développement de l'Open data, de l'émergence de la directive Inspire, des échanges et de la libéralisation des données qu'il engendre, oblige à se poser la question de leur qualité et des risques induits par une diffusion exempte de qualification. Les actions prioritaires sont : l'animation, la formation et la méthodologie.

Concernant l'animation, plusieurs solutions sont envisageables :

- Le CERTU reste l'animateur du groupe de travail, dans le cadre des « Entretiens du CERTU ». La prochaine manifestation se tiendra à Lyon en janvier 2014. Parallèlement, une plateforme collaborative animée par le CERTU va être mise en place pour diffuser des exemples et des documents présentant un intérêt pour l'ensemble des acteurs autour de la qualité.
- Le CNIG (Conseil national de l'information géographique) qui a pour mission de conseiller le gouvernement sur toutes questions relatives au secteur de l'information géographique pourrait prendre ce sujet en main.

La formation qui comprend aussi l'information, la sensibilisation voire l'accompagnement, est un vaste sujet qui nécessite d'être pris en main par un groupe d'experts doté de moyens et de ressources.

En ce qui concerne l'aspect méthodologique, là aussi, cela nécessite de disposer de moyens et de ressources. Cela pourrait faire l'objet d'un projet COST (European cooperation in science and technology (http://www.cost.eu/about_cost)) permettant ainsi de réunir un groupe d'experts et de chercheurs sur le sujet.

Michel Lansman informe les membres du groupe de la dernière réunion plénière du CNIG qui s'est tenue le 26 février dernier : l'avis du ministère de l'écologie, via la MIG, sur les spécifications et règlements 2 et 3 de la directive INSPIRE a été approuvé par les membres du CNIG.

La prochaine réunion du CNIG, prévue le 15 avril 2013, en présence du nouveau président, Roland Courteau, sénateur de l'Aude, portera sur le rapport triennal de la France à la Commission Européenne sur la mise en œuvre des dispositions de la directive Inspire.

La date de la prochaine réunion du GT « Europe et International », en accord avec tous les membres présents, aura lieu entre le 10 et le 21 juin 2013, suite à un sondage des disponibilités de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h10.
